

CABINET LAUNAY AUDIT

**Société de commissariat aux comptes
inscrite à la Compagnie Régionale des
commissaires aux comptes du ressort
de la Cour d'Appel de Caen
424, Route des Dignes
14123 FLEURY SUR ORNE
Tél. 06.78.29.93.10**

SARL 714 Production

**S. A. R. L. au capital de 25.000 Euros
27, Boulevard Aristide Briand
14150 OUISTREHAM
RCS CAEN 803 983 568**

Rapport du Commissaire à la Transformation

Sur la situation de la SARL 714 Production

Effectué à l'occasion de sa transformation

En Société par Actions Simplifiée

CABINET LAUNAY AUDIT
Société de commissariat aux comptes
inscrite à la Compagnie Régionale des
commissaires aux comptes du ressort
de la Cour d'Appel de Caen
424, Route des Dignes
14123 FLEURY SUR ORNE
Tél. 06.78.29.93.10

714 Production
SARL au capital de 25.000 Euros
27, Boulevard Aristide Briand
14150 OUISTREHAM

RCS CAEN 803 983 568

Aux associés,

Par décision de l'associé unique en date du 13 juin 2024, et conformément aux dispositions des articles L 223-43 et L 224-3 du code de commerce, nous avons été désignés pour :

- établir le rapport sur la situation de la Société au moment de sa transformation en Société par Actions Simplifiée (article L 224-43 al.3) ;
- apprécier la valeur des biens composants l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Sur la base des contrôles effectués, nous donnons dans les différentes parties de ce rapport les informations requises :

1. Caractéristiques de la Société ;
2. Composition de l'actif social et appréciation de sa valeur ;
3. Montant des capitaux propres ;
4. Avantages particuliers pouvant exister ;

5. Conditions juridiques nécessaires à la transformation ;

6. Conclusions.

I - CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE

- La SARL 13 juin 2024, au capital de 25.000 Euros, a été immatriculée au R.C.S. de CAEN le 11/08/2014.
- Le siège social est situé au 27, Boulevard Aristide Briand 14150 OUISTREHAM.
- L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de l'année suivante.
- L'objet social, précisé dans les statuts, peut être résumé de la manière suivante :
 - ✓ Toutes activités de prestation audio-visuelles,
 - ✓ Film institutionnel,
 - ✓ Tout contenu audio-visuel pour la télévision, le web et plus généralement tout contenu multimédia incluant la radio,
 - ✓ Réalisation de documentaires pour la télévision, le cinéma, le web ou encore la radio,
 - ✓ Tout enregistrement sonore et visuel, captation de concert, de théâtre et toutes autres manifestations similaires,
 - ✓ Création de spots publicitaires, pour la télévision, le cinéma, le web ou encore la radio,
 - ✓ Plus généralement, l'achat et la vente d'images et de sons,
 - ✓ Location de matériel.
- la société est gérée par Monsieur Valérian GUESTRE.
- La Société est immatriculée au Registre de Commerce de CAEN sous le n° 803 983 568

II - COMPOSITION DE L'ACTIF SOCIAL ET APPRECIATION DE SA VALEUR

Nos diligences ont porté sur le bilan des derniers comptes annuels au 31 décembre 2023 dont copie est jointe à ce rapport.

Présentation de l'actif corporel de la société SARL 714 PRODUCTION

Les immobilisations incorporelles et corporelles comprennent :

- un logiciel ;
- du matériel industriel ;
- une œuvre d'art ;
- des installations générales ;
- un matériel de transport ;
- du matériel de bureau et informatique.

Les valeurs brutes apparaissant à l'actif du bilan correspondent aux prix d'achats ou aux coûts de revient des immobilisations concernées.

Les durées d'amortissement retenues pour tous ces biens nous ont paru conformes aux usages.

Dans l'ensemble, les modes d'amortissements adoptés nous semblent raisonnables eu égard à l'intensité de l'utilisation.

Dès lors, les valeurs au bilan nous paraissent respecter le principe de prudence.

Concernant les valeurs réalisables et disponibles, les investigations opérées nous permettent d'affirmer leur sincérité.

III - MONTANT DES CAPITAUX PROPRES

Nous avons établi ce rapport sur la base d'un examen circonstancié de la situation comptable arrêtée au 31 décembre 2023 ainsi que des éléments collectés depuis cette date. Au cours de notre mission, nous nous sommes plus particulièrement assurés du respect des principes comptables et de la prise en compte de tous les risques révélés ou probables.

Les capitaux propres tels qu'ils apparaissent au bilan des derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023 s'élèvent à 242 395,78 €. A l'issue de nos investigations, nous avons relevé une distribution de dividendes venant affecter de façon non significative le montant des capitaux propres depuis l'ouverture du nouvel exercice.

IV – AVANTAGES PARTICULIERS

Nous n'avons pas été informés d'avantage particulier pouvant exister au profit d'associés ou de tiers.

De même, nos contrôles ne nous ont pas permis d'en relever.

V - CONDITIONS JURIDIQUES NECESSAIRES A LA TRANSFORMATION

La transformation en Société par Actions Simplifiée de la SARL 714 PRODUCTION ne sera possible qu'avec l'accord unanime des associés en raison de l'augmentation de leurs engagements (art. L 227-1 du Code de commerce).

VI - CONCLUSIONS

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Nous sommes en mesure d'attester au terme de nos travaux que :

- Les capitaux propres sont au moins égaux au montant du capital social ;
- Aucun fait de nature à compromettre la poursuite de l'exploitation n'a été relevé depuis l'ouverture de l'exercice en cours ;
- Nous n'avons pas été informés d'avantage particulier pouvant exister au profit d'associés ou de tiers et nos contrôles ne nous ont pas permis d'en relever.

Dans ces conditions, la situation financière de la SARL 714 Production permet sa transformation en Société par Actions Simplifiée.

Fait à Fleury sur Orne, le 10 juillet 2024

La commissaire à la transformation

Mme Agnès LAUNAY



